

LES POLITIQUES CULTURELLES deviennent-elles des politiques événementielles pour peaufiner leur image ?

Dans un objectif d'attractivité et au risque de priver de financements des projets plus modestes, les collectivités publiques privilégient les grands événements, qui constituent des outils de choix dans une compétition entre les territoires.

PHILIPPE TEILLET

Q

u'y a-t-il de plus surprenant ? Que les questions culturelles soient absentes du grand débat ouvert après le mouvement des « gilets jaunes », ou qu'on s'en étonne ? Voire qu'on s'en étonne encore... À

chaque échéance électorale, inmanquablement, des figures des milieux culturels s'inquiètent du silence des politiques sur « la » culture. Mais en dehors de fortes alternances locales et nationales (essentiellement en 1977 et 1981), a-t-on vraiment observé que les questions culturelles figuraient en tête des préoccupations des Français.es et que les organisations politiques et leurs représentants en faisaient un élément central de leur offre ? Ces dernières décennies, parmi les sujets « culturels », seules les questions identitaires (en vérité, xénophobes) portées par certaines forces politiques pourraient permettre de répondre positivement à cette question... Le tournant des années 1980 fait donc figure d'exception, tout en montrant bien que la volonté politique en matière culturelle ne peut s'écarter d'une certaine forme d'instrumentalisation. La culture « pour elle-même », une approche intrinsèque des enjeux culturels, ne peut en effet guère exister quand il s'agit d'interventions publiques et de choix politiques. La mise en récit d'un projet culturel par des acteurs politiques est ainsi une autre

façon de poursuivre le combat et de stabiliser, voire de renforcer, les positions conquises. Par exemple, durant la longue campagne de 1981 et à partir de l'alternance, comme Vincent Martigny l'a bien rappelé, « l'instrumentalisation des enjeux culturels facilite la réappropriation de la symbolique nationale par la gauche, qui formule un nouveau récit national partiellement inspiré de sa propre histoire¹ ».

DE QUOI L'ÉVÉNEMENTIALISATION EST-ELLE LE NOM ?

Les distances et silences qui ont suivi cette période d'intense politisation apparaissent dès lors sous un autre jour. Moins une indifférence que le coup d'œil des politiques, pour reprendre l'expression de Max Weber, certes pas toujours infailible (le coup d'œil, pas Max Weber...), suggérant en creux qu'il n'y aurait désormais plus guère de profits (symboliques ou électoraux) à espérer en s'emparant des questions culturelles. Il faut dire que les diagnostics de crise (qui parcourent l'histoire des politiques culturelles) sont devenus si nombreux² que les prudences des politiques à ce sujet sont compréhensibles. Par ailleurs, si l'échec de la démocratisation culturelle est un verdict trop abrupt, la faible diversification sociale des bénéficiaires de ces politiques éclaire l'absence des questions de « culture »

lorsque nos concitoyen.ne.s prennent la parole. Légitimité en berne, l'« image » des politiques culturelles ne serait plus porteuse...

Le tangage relatif des budgets culturels ces dernières années a toutefois bien d'autres causes que ce déficit de légitimité. Mais nous ferons ici l'hypothèse que l'événementialisation des politiques culturelles (soit la place croissante que les « événements » y occupent) est fortement liée à ce double déficit de légitimité, tant vis-à-vis des politiques que des populations. Plus encore, la multiplication des événements culturels résulterait d'un ajustement progressif de la forme des politiques culturelles à leur profit, c'est-à-dire pour la reconstruction de leur légitimité et bien entendu

de celle de leurs acteurs. D'une certaine façon, ce qu'on observe ici est à l'image des initiatives prises pour surmonter la crise de défiance que connaissent les acteurs politiques. Dans bien des cas, les appels à concertation et participation, à la co-construction ou au « grand débat » apparaissent comme des tentatives plus ou moins maîtrisées pour redonner aux acteurs politiques et à leurs actes une légitimité autrement défaillante.

CE QUE PERMETTENT LES « ÉVÉNEMENTS »

Les transformations dont nous parlons ont cependant des vertus non négligeables. La sortie des équipements culturels pour l'occupation d'autres lieux, voire d'« espaces publics », le privilège accordé à la concentration des activités sur

une relativement courte période (au lieu d'une planification saisonnière et d'objectifs sur le long terme, comme ceux que Malraux au milieu des années 1960 confiait aux « cathédrales de l'an 2000 »...), s'ils ne constituent pas toujours une caractéristique des « événements », sont des réponses à des limites bien identifiées de l'action culturelle. Franchir la porte des équipements, s'y consi-

dérer « à sa place », s'engager sur plusieurs mois par un dispositif d'abonnement, entamer une démarche de fidélisation à la stratégie d'une institution culturelle et aux choix des programmeurs, sont des comportements socialement sélectifs et de plus en plus décalés des pratiques de nos contemporain.e.s, notamment à l'ère numérique.

Plus encore, les propositions d'événements culturels de toutes sortes ont le

« Rompant avec le train-train des programmations annuelles, le temps fort, le festival, la carte blanche, les rencontres, quel que soit le nom qu'on leur donne, sont attendus sur le terrain de l'excitation et de l'émotion. »

mérite de réintégrer les sorties culturelles au sein de pratiques sociales plus vastes. Elles n'en étaient bien entendu pas totalement coupées, mais elles relevaient alors plus de l'initiative des spectateurs et spectatrices que des structures culturelles qui, une fois le rideau tombé, souvent, ne les connaissaient plus³. Plutôt que d'isoler des séquences étroites dédiées à la délectation des œuvres, elles invitent à concevoir des propositions ouvertes à des formes variées de sociabilité (Négrier, Djakouane et Collin, 2012), souvent festives, de balades ou de voyages, d'associations entre activités diverses (sport, gastronomie, œnologie, artisanat, débats...), ou d'articulation entre des engagements culturels, sociaux et politiques.

Enfin et surtout, les événements culturels apportent une réponse, apparemment jugée satisfaisante, aux problèmes de communication des structures culturelles. La multiplication des spectacles et des lieux d'exposition, l'existence d'autres propositions susceptibles de leur être préférées (celles des industries culturelles qui ont colonisé l'espace domestique, mais aussi d'autres événements, sportifs notamment, ou venant des secteurs des loisirs et du tourisme, etc.) mettent à genoux les budgets de com' et épuisent les professionnel.le.s chargé.e.s de promouvoir toutes les dates d'une saison. Dans le champ patrimonial et celui des musées en particulier, l'attrait pour les collections permanentes (hors des grandes institutions mondialement réputées) est

nécessairement limité. Les expositions temporaires viennent alors « événementialiser » une programmation à partir d'œuvres prêtées et exceptionnellement rassemblées, ou d'un projet original faisant de l'exposition un produit potentiellement offert à l'exportation. S'agissant du spectacle vivant, passé les lancements de saison, il est plus difficile d'attirer l'attention des médias et des non-abonné.e.s. Les événements proposent un nouvel « objet » justifiant une communication particulière, une attention spécifique des médias et, espère-t-on, un intérêt plus vif de la part de certains « publics ». Rompant avec le quotidien et le train-train des programmations annuelles, le temps fort, le festival, la carte blanche, les rencontres, quel que soit le nom qu'on leur donne, sont attendus sur le terrain de l'excitation et de l'émotion. Promesse de moment exceptionnel (proximité avec des personnalités, proposition inédite, redécouverte...), l'événement culturel est à son tour un média devenu message, pour paraphraser McLuhan. Et bien entendu, l'événementialisation de la vie culturelle offre aux (autres) médias ce dont ils ont besoin : un renouvellement quasi permanent de l'actualité, d'appréciables ruptures dans la morne suite des jours.

LE PIÈGE DES « ÉVÉNEMENTS »

Le courant est bien trop fort pour espérer l'inverser. Et pourtant, les arguments

critiques de l'événementialisation des politiques culturelles ne manquent pas.

Sur un plan fondamental, d'abord. Appuyées sur les pouvoirs publics et les moyens que les acteurs politiques mettent à leur disposition, les politiques culturelles ont connu depuis longtemps

les effets insidieux de la mise en concurrence. Qu'elle vise des trophées symboliques (labels, médiatisation) ou matériels (subventions, équipements), une logique concurrentielle s'est déployée en se nourrissant progressivement des enjeux de la compétition interterritoriale et de la technique des appels d'offres. Le paradoxe est que nombre d'acteurs culturels, opposants à un néolibéralisme menaçant, participent néanmoins à ces compétitions et ce faisant à une logique concurrentielle diffusée au sein même de l'État et de ses politiques publiques (Dardot et Laval, 2010). Or, les événements de natures diverses que nous évoquons ici sont, au côté d'équipements prestigieux, des outils de choix dans une compétition entre structures, territoires ou disciplines de la création. Et comme dans toute compétition, les rares vainqueurs occultent les nombreux vaincus, soit tous ces événements dont on ne parle guère au-delà de limites sociales et territoriales étroites.

« Une logique concurrentielle s'est déployée en se nourrissant progressivement des enjeux de la compétition interterritoriale et de la technique des appels d'offres. »

Dans le même ordre d'idée, l'événementialisation renforce la réduction de la vie culturelle à la consommation de billets ou de tickets d'entrée en offrant aux spectateurs et spectatrices une occasion de dépenser plus tout en étant convaincu.e.s de faire une « affaire » (le pass d'un jour en festival comme un lot exceptionnel à bas prix...). La récente intégration dans le droit français de références aux droits culturels ne peut alors connaître de plus profond désaveux. Plutôt que de limiter la participation à la vie culturelle à la consommation (voire à la surconsommation) de billetteries, l'ancrage des droits culturels parmi les droits humains invite à rappeler que « la notion de culture ne doit pas être considérée comme une série de manifestations isolées ou de compartiments hermétiques, mais comme un processus interactif par lequel les personnes et les communautés, tout en préservant leurs spécificités individuelles et leurs différences, expriment la culture de l'humanité⁴ ».

Ajoutons enfin que la logique de maints événements les inscrit tout particulièrement dans une économie de l'attention où le nombre de spectateurs s'enrichira de celui des visiteurs des espaces numériques dédiés à l'événement (site Internet, Facebook) et de la mesure

de sa présence sur la « Toile ». Susceptible d'effets économiques (auprès des producteurs de spectacles, des différents prestataires ou des annonceurs) mais aussi politiques (auprès des collectivités publiques impliquées), la recherche de cette attention tend à considérer celles et ceux qu'elle sollicite comme un public zappeur, capable d'infidélités fréquentes et de lassitudes accélérées. Ne faudrait-il pas plutôt, comme l'y invite Yves Citton (2014, p. 248), accompagner les personnes sur ce qu'elles pourraient (mieux ?) faire de leur capacité d'attention et ce faisant d'individuation ?

Sur un plan stratégique, ensuite. Le constat est maintenant établi. Loin de s'opposer, structures permanentes et événementielles tendent à s'inscrire dans la catégorie adverse. Les premières afin de dynamiser leurs programmations de saison, les secondes pour ancrer un événement dont le déroulement ne permet pas un travail « en profondeur ». Mais de ce point de vue, la maigreur des effectifs permanents, la nécessaire concentration des ressources sur peu de temps et les aléas auxquels sont soumis ces événements (météo, mouvements sociaux) permettent-ils un travail (en amont ou en aval) autre que cosmétique et politique ? Par ailleurs, comme tout champ concurrentiel, la production d'événements favorise des phénomènes de mimétisme et au final d'uniformisation (qui n'a pas son événement urbain, son festival de

musiques actuelles ou de cinéma, ses spectacles dans des lieux patrimoniaux, etc. ?). On pourrait positiver ce phénomène au nom de l'égalité territoriale si on oubliait combien la diffusion des mêmes recettes empêche une réflexion nécessaire sur le contenu et le sens territorial des politiques culturelles, et notamment de se saisir des orientations que proposent maintenant les références aux droits culturels ou, nous l'avons dit, à une écologie de l'attention.

En outre, la constitution de structures politiques métropolitaines conduit souvent à envisager des changements d'échelle afin qu'apparaissent un ou plusieurs événements « métropolitains ». Mais c'est alors au risque d'écraser des projets plus modestes ou de les priver du soutien financier dont leurs porteurs auraient bien besoin, et ce en privilégiant des objectifs de rayonnement et d'attractivité aux résultats pourtant incertains. Les événements culturels occupent en effet une place de choix dans des stratégies de relégitimation des politiques culturelles s'appuyant sur la mesure de leurs retombées dans l'économie locale. Sans nier l'évidence de ces dernières, les études conduites à ce sujet révèlent toutefois une grande diversité de démarches et d'indicateurs (Nicolas, 2007), notamment s'agissant de la définition des impacts ou effets produits. Les incertitudes concernant ces retombées (en nature, volume et localisation) n'empêchent pourtant pas la reprise hâtive de leurs principaux résultats (le fameux coefficient multiplicateur

des euros investis, hésitant entre 3 et 10 selon les cas...) par les acteurs politiques et culturels concernés. Façon de dire que ce qui semble ici le plus important est, plus que leur réalité, l'image renouvelée (presque plus économique que culturelle) de ces manifestations. Par ailleurs, la mobilisation de ces arguments peut s'avérer contre-productive car, à l'aune des retombées économiques, faut-il privilégier des événements culturels (et lesquels ?) ou sportifs ?

On l'aura compris : ce texte est rédigé à charge et se positionne délibérément en critique de l'événementialisation des politiques culturelles. Nous avons parallèlement cherché à éviter toute forme de discours « décliniste » fustigeant notre époque et sa culture, se moquant de Festivus festivus⁵, notre contemporain. Bien entendu, en territoires ruraux, les événements sont des occasions de sociabilité nécessaires, renouvelant ou actualisant des formes traditionnelles parfois épuisées. Ils peuvent en outre y permettre une « présence artistique » plus difficile à assurer de façon permanente. Ici, comme dans des espaces urbains, des événements construits sur un mode réellement participatif (à l'instar de certains défilés ou carnivals) sont aussi en mesure de proposer des formes de reconnaissance, de mise en relation et d'*empowerment* à des populations qui ne fréquentent pas les équipements culturels.

Mais la force de séduction de l'événement

tiel n'a pour l'instant pas permis d'évaluer tous ses impacts sur les transformations de l'action publique en matière culturelle. Il est tentant d'imputer à Jack Lang une forte responsabilité dans le tournant festif des politiques culturelles. La visibilité qu'elles en ont gagné a longtemps été considérée comme très positive, notamment pour assurer en leur faveur un soutien public jamais garanti. Espérons qu'en prenant conscience des conséquences et implications problématiques de l'événementialisation, les choix politiques en matière culturelle sauront désormais prêter un peu plus d'attention à ce qui se construit et se déploie dans la discrétion.

NECTART

1. Vincent Martigny, *Dire la France. Culture(s) et identités nationales (1981-1995)*, Paris, Presses de Sciences Po, 2016, p. 92.
2. Voir la liste complète des références sur ce thème dans la version en ligne de ce numéro.
3. Pratique que, rappelons-le, Jean Vilar cherchait à dépasser au TNP.
4. Comité des droits économiques, sociaux et culturels (CDESC), 43^e session (Genève, 2-20 novembre 2009), *Observation générale n° 21*, p. 4.
5. Philippe Muray, *Festivus festivus*, Paris, Flammarion/Champs Essais, 2008.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Yves Citton, *Pour une écologie de l'attention*, Paris, Seuil, 2014.
- Pierre Dardot et Christian Laval, *La Nouvelle Raison du monde. Essai sur la société néolibérale*, Paris, La Découverte/Poche, 2010.
- Emmanuel Négrier, Aurélien Djakouane et Jean-Damien Collin, *Un territoire de rock. Le(s) public(s) des Eurockéennes de Belfort*, Paris, L'Harmattan, 2012.
- Yann Nicolas, « Les premiers principes de l'analyse d'impact économique local d'une activité culturelle », *Culture méthodes*, n° 1, 2007.

Retrouvez-nous sur nectart-revue.fr

Un livre sur les politiques culturelles en milieu rural



Ouvrage collectif
parution juin 2019 :

Parmi les auteurs, des sociologues, Emmanuel Négrier, Philippe Teillet... des spécialistes du développement local, Jean-Yves Pineau, Pierre-Antoine Landel... des artistes, Carole Thibaut, Géraldine Bénichou...

Une analyse des politiques culturelles territoriales Des récits d'initiatives artistiques et culturelles dans les territoires Une diversité de plumes et de points de vue

Disponible en librairie et sur www.editions-attribut.com
Coédition Éditions de l'Attribut/Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant

éditions
de
l'Attribut

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
SPECTACLE
VIVANT